

ARRETE N°2016 10223 MENA/SG/DRH

Portant nomination de Chefs de Service de la Direction  
des Marchés Publics.

Vu le décret n°536  
du 02/11/2016

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE L'ALPHABETISATION



- Vu la constitution ;
- Vu le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2016-003/PRES/PM du 12 janvier 2016, portant composition du gouvernement;
- Vu la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015, portant statut général de la Fonction publique d'Etat ;
- Vu le décret n°2016-435/PRES/PM/MENA du 31 mai 2016, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Vu l'arrêté n°2011-1200/MFPTSS/SG/CAB du 12 octobre 2011, portant liste des actes de gestion des agents de la Fonction Publique dévolus aux Présidents d'institutions et aux Ministres ;
- Vu l'arrêté n°2015-00208/MENA/SG/DRH du 30 juillet 2015, portant organisation et fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
- Vu le décret n°98-374/PRES/PM/MFPDI/MEF du 15 septembre 1998, portant modalités de mise en demeure des fonctionnaires et contractuels de l'Etat en cas d'abandon de poste ou de refus de rejoindre le poste assigné;
- Vu l'arrêté n°2014-0005/MENA/SG/DRH du 20 février 2014, portant organisation et fonctionnement de la direction des ressources humaines ;

Considérant les nécessités de service.

ARRETE

**Article 1 :** Les personnels ci-après désignés reçoivent les nominations suivantes dans les services de la Direction des Marchés Publics (DMP) indiqués au regard de leurs noms :

1. Madame **OUEDRAOGO/OUATTARA Massara Matricule 48 476 M**, Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire est nommée Chef de Service Administratif et Financier ;
2. Monsieur **DIANDA Rasmané, Matricule 48 476 M**, Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire, est nommé Chef de Service du Suivi de l'Exécution des Marchés Publics (SSE/MP) ;
3. Monsieur **SAWADOGO Henry Joël, Matricule 208 078 K**, Administrateur des Services Financiers, est nommé Chef de Service des Marchés de Fournitures et de Prestations Courantes (SMF/PC) ;
4. Monsieur **OUEDRAOGO Nouffou, Matricule 212 605 P**, Conseiller des Affaires Economiques est nommé Chef de Service des Marchés de Travaux / Prestations intellectuelles (SMT/PI) ;
5. Madame **BIA/TRAORE Maminata Matricule 20 944 E**, Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire est nommée Chef de Service de la Cellule de Contrôle Interne et du Suivi-Evaluation (CCI-SE) ;
6. Madame **OUEDRAOGO/NAYETE Safoura Matricule 71 338 X**, Adjointe de Secrétariat est nommée Chef de Service du Secrétariat.

**Article 2 :** Le Secrétaire Général et le et le Directeur des Marchés Publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 3 :** Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou le,

09 NOV 2016

  
**Jean Martin COULIBALY**



**Ampliations :**

- Original
- DRH/MENA
- Intéressés